



## Demande d' augmentation générale par pétition

Par **Komatsu60**, le **07/03/2011** à **08:58**

Bonjour

mes collègues et moi même avons décidé de faire une pétition pour avoir une augmentation de salaires.

J'ai rédigé le formulaire convenablement et poliment.

Les connaissant très curieux, ils vont vouloir connaître l'instigateur de cette pétition.

Est-ce que je risque des sanctions??

Par **P.M.**, le **07/03/2011** à **09:49**

Bonjour,

Il faudrait déjà que l'employeur puisse prouver que vous en êtes l'auteur...

S'il y a des représentants du Personnel dans l'entreprise, il vaudrait mieux passer par eux...

Par **Komatsu60**, le **07/03/2011** à **09:57**

Ben justement non il n'y en a pas!!

Et je connais mes collègues mais comment être sûr de leur sincérité?? Voilà aussi la question...

Par **P.M.**, le **07/03/2011** à **10:27**

Je ne peux évidemment pas répondre de la sincérité de vos collègues, reste la preuve et de savoir même si cela constituerait une faute...

Merci pour votre attention...

Par **william 123**, le **23/04/2011** à **18:43**

JE VIENS DE PRENDRE CONNAISSANCE DE VOTRE ANNONCE CONCERNANT LE PRÊT RAISON POUR LAQUELLE JE VOULAIS VOUS VENIR EN AIDE EN VOUS OCTROYANT CE PRÊT DANS UN BREF DÉLAIS SI VOUS ÊTES TOUJOURS DANS LE BESOINS.

JE VOUS LAISSE MON ADRESSE E - MAIL POUR PLUS DE RENSEIGNEMENT :  
pige\_pa\_vite@hotmail.fr

merci et j'attends de vous lire

WILLIAM